

SESSION 2012

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

Section : PHILOSOPHIE

**ÉPREUVE D'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE :
COMMENTAIRE DE TEXTE**

Durée : 6 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

Tournez la page S.V.P.

De même que la substance et l'être, bien que le sensible en participe, sont de l'intelligible et non du sensible, de même aussi l'un : bien qu'on le perçoive dans le sensible en raison de la participation, la pensée pourtant le saisit comme un intelligible et sur le mode de l'intelligible, en sorte qu'à partir d'une chose qu'elle voit elle en pense une autre qu'elle ne voit pas. Elle savait donc d'avance ; et si elle savait d'avance que ceci est un être, c'est que « ceci » est identique à « un être ». Et quand elle dit « quelque chose », elle dit aussi « un » ; de même quand elle dit « un couple de choses », elle dit aussi « deux », et quand elle dit « des choses », elle dit « plusieurs ». Si donc il n'est pas même possible de penser quelque chose sans le « un » ou le « deux » ou un nombre quelconque, comment se pourrait-il que ce sans quoi il n'est pas possible de penser ou de dire quelque chose ne soit pas ? Car ce dont la non-existence rend impossible de penser ou de dire quoi que ce soit, il est impossible de dire que cela n'est pas ; mais ce dont il est besoin dans tous les cas pour la genèse de toute notion ou de tout discours doit préexister et au discours et à la pensée ; dans ces conditions, leur genèse oblige à admettre l'un.

Mais s'il en est besoin pour l'existence de chaque être (car rien n'est qui ne soit un), il doit être avant l'être et engendrer l'être. C'est pourquoi il est « un qui est », et non pas « être » et ensuite « un » ; car, dans l'être, il y a aussi l'un-multiple, tandis que dans l'un il n'y a pas l'être, à moins qu'il ne produise l'être en s'inclinant pour l'engendrer.

Et le « ceci » n'est pas un terme vide : il désigne en effet une réalité au lieu de la nommer, et une présence, une substance ou une autre forme d'être ; bref, le « ceci » ne désigne pas quelque chose de vide et il n'est pas non plus une affection de la pensée sans aucun objet, mais il y a une réalité sous-jacente, tout à fait comme si l'on énonçait le nom propre de la chose même.

Aux arguments qui ont fait appel à la notion de relatif, il serait raisonnable de répondre que l'un n'est pas de ces termes qui, parce que leur corrélat a pâti, perdent leur nature propre sans qu'eux-mêmes aient pâti en rien. Non, il faut, pour qu'un être échappe à l'un, qu'une division en deux ou plus lui ait fait subir la privation de l'un. Si donc une même masse, après division, devient deux, sans pour autant disparaître comme masse, il est clair que, outre le substrat, il y avait de plus en elle l'un qu'elle a perdu parce que la division l'a détruit.

Cela donc qui, dans un même substrat, est tantôt présent, tantôt absent, comment, où qu'il se trouve, ne pas le placer parmi les êtres ? Tantôt, dirons-nous, il est accident de ces substrats, tantôt il existe en soi, selon qu'il apparaît dans les choses sensibles ou dans les intelligibles ; dans les choses inférieures, il est par accident, mais il est par soi dans les intelligibles, dans ce qui vient en premier, puisque celui-ci est d'abord un, puis être.

Plotin, *Sur les Nombres* [Ennéade VI, 6 (34), 13, 36 – 14, 13]